



Remboursement des droits d'inscription et des frais de déplacement

Les habitants des communautés rurales et éloignées de l'Ontario et les personnes qui travaillent avec des organismes agricoles ou ruraux en Ontario et qui ne pourraient pas, autrement, assister ou participer à des formations de perfectionnement du leadership, peuvent demander le **remboursement de leurs droits d'inscription et de leurs frais de déplacement**. Ce financement est offert en partie par le Conseil de l'adaptation agricole d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les montants accordés sont déterminés en fonction des besoins, ainsi que de la disponibilité des fonds. Toutes les décisions reviennent à la gestionnaire du projet *Étapes vers le leadership* ou à la personne désignée.

Pour soumettre une demande :

- Les formulaires de demande doivent être remplis et envoyés de manière à être reçus par le bureau du Rural Ontario Institute (ROI) au plus tard cinq (5) jours avant la date du programme correspondant à la demande de financement.
- Tous les demandeurs seront informés de la décision prise quant à leur demande de financement avant l'événement de perfectionnement du leadership.
- Le plus souvent, le paiement interviendra après la fin du programme; pour y avoir droit, il faudra avoir participé au programme/à la formation de perfectionnement du leadership et remplir un Formulaire de dépenses dans les 30 jours.
- Les dépenses admissibles sont les suivantes : coûts du programme, droits de formation/d'inscription, frais d'hôtel, coûts des repas et autres frais de déplacement pendant le voyage. Il faudra fournir les reçus des repas (avec un maximum de 30 \$ par jour; pas de remboursement pour l'alcool), des hôtels et des autres frais de déplacement.

Les montants accordés seront répartis selon une échelle variable allant de 50 à 90 % des dépenses totales estimées (en fonction des besoins démontrés et de la longueur du trajet).

- Pour demander le remboursement de ses frais, le participant doit prendre en charge les 200 premiers km (ou 80,00 \$).
- La préférence sera accordée aux programmes proposés dans le cadre du projet *Étapes vers le leadership*, mais d'autres formations pourront également être prises en considération.

Une fois remplis, les formulaires de demande doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Alicia Evans – Gestionnaire du projet,
Programmes de Leadership
Rural Ontario Institute
5653 Autoroute 6 Nord RR#5
Guelph, Ontario N1H 6J2

Tél. : 519-826-4204
Télec. : 519-826-4208
Courriel :
aevans@ruralontarioinstitute.ca



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Code postal : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

Programme/Événement de leadership : _____

Date du programme/événement de leadership : _____

Droits d'inscription/de formation du programme/événement de leadership : \$ _____

Frais de déplacement estimés : \$ _____ - \$80.00 = \$ _____

ou

Kilométrage estimé : (_____ km - 200 km) x \$0.40 = \$ _____

Repas durant le voyage (le voyage doit durer plus de 3 heures – reçus exigés) : \$ _____

Hébergement pendant le voyage (reçus exigés) : \$ _____

Autres dépenses admissibles que vous souhaitez
faire prendre en compte : \$ _____

TOTAL DES DÉPENSES ESTIMÉES \$ _____

**Montant du remboursement demandé au titre des droits
d'inscription et des frais de déplacement** (ne peut excéder 90 %
du total des dépenses estimées, payable après l'événement) : \$ _____

Veillez répondre aux questions suivantes, en ajoutant une feuille si nécessaire :

1. À quel programme/événement de perfectionnement du leadership souhaitez-vous assister? (nom du programme / dates / brève description s'il ne s'agit pas d'un programme du projet *Étapes vers le leadership*)

2. Quel pourcentage de remboursement demandez-vous et à quel titre pensez-vous y avoir droit?

3. Comment allez-vous mettre en application les apprentissages que vous comptez retirer de votre participation à ce programme / événement de perfectionnement du leadership?

Signature du demandeur

Date

** Les formulaires de demande doivent être remplis et envoyés de manière à être reçus par le bureau du Rural Ontario Institute (ROI) au plus tard cinq (5) jours avant la date du programme correspondant à la demande de financement.

Réservé au Bureau

Admissible au remboursement des droits d'inscription et des frais de déplacement : Oui ___ Non__

Demandeur informé de son admissibilité / sa non-admissibilité : Oui_____

Le formulaire de dépenses rempli a été envoyé : Oui ___

Le chèque de dépenses a été préparé et envoyé : Oui_____